Communiqué de presse (26.4.2013) Conseil d'administration d'OPE asbl

C'est avec consternation que le Conseil d'administration d'OPE asbl a appris hier soir par voie de presse que Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi a « décidé de cesser toutes relations avec le centre de ressources d'OPE avec effet immédiat ».

Sans préjudice du contenu de cette décision et des conséquences désastreuses pour l'association et avant tout pour notre personnel, nous dénonçons très sévèrement la forme par laquelle le Ministre entend cesser, de surcroît avec effet immédiat, nos relations, basées depuis la création du Réseau OPE il y a quinze ans sur des conventions annuellement reconduites. Quelle pratique de communication de la part de M. Nicolas Schmit avec une association qui a toujours rempli ses obligations !

Lors de l'entrevue d'hier du Conseil d'administration et de la direction d'OPE asbl avec le ministre, celui-ci n'a, à aucun moment , exprimé son intention de rompre tout de suite et définitivement avec notre association.

En considération des dispositions de la convention de coopération entre le ministère et notre association en matière de résiliation (article 24), le conseil d'administration, définira, après concertation avec le conseiller juridique de l'association, les démarches qui s'imposent face à cette décision unilatérale du ministre.